



SECTION



VAR

Syndicat **Force Ouvrière DGFIP** – Section du Var
place besagne 83000 Toulon
Tél fixe : 04-94-03-82-90
Tél portable : 06-88-37-36-97
mail : fo.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr
web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/083/>

Comité Technique Local *Compte rendu du 8 juin 2017*

Suite au boycott de la première instance (voir [liminaire](#)), l'ordre du jour de ce CTL restait entier.

La liminaire de cette instance est jointe à cet article.

1/ Expérimentation de la gestion hébergés.

Tout d'abord, **FO-DGFIP** souhaite souligner la présence d'un acteur de cette expérimentation, ce qui permet de discuter de manière constructive.

Après une actualisation des fiches d'hébergés à Lorgues et à Fayence, respectivement 16 et 40 fiches sont gérées par Draguignan Municipale (en sus de ses propres 59). Un agent est dédié à cette tâche, malheureusement sans binôme en cas d'absence.

Pour la Direction, cette expérimentation, unique en France sous cette forme, fonctionne bien. Cependant, ce n'est qu'une expérimentation sur un petit volume de dossiers et avec un agent très compétent.

FO-DGFIP revendique une formation complète (juridique et pratique) pour tous les agents du département qui gèrent les hébergés. La solution des SAR (service d'appui au réseau ou comme nous préférons les appeler : [Système d'Accélération des Restructurations](#)) n'est pas une solution pérenne mais contribuerait à une spécialisation et à un regroupement de nos structures en vue de supprimer le réseau rural.

2/ SPFE

Après de nombreuses réunions concernant l'installation matérielle, ce sont les aspects métiers qui sont traités ce jour sans se substituer aux GT métiers.

Du fait de la livraison prévue le premier semestre 2018 de FIDJI recouvrement, une procédure transitoire est prévue en attendant (procédures manuelles), ce qui ne va pas faciliter les choses en plus du déménagement et du retard pris dans l'enregistrement des actes.

Dans ce cas, pourquoi vouloir maintenir à tout prix la date d'installation et ne pas faire concorder déménagement et mise en route de la nouvelle application informatique ?

Les organisations syndicales siégeant Solidaires, FO, Cftc et Cfdt ont voté contre.

3/ RDPIE.

Suite à la création de la DIE (Direction immobilière de l'État), une réorganisation régionale est en cours au détriment des départements. Ainsi, le poste de responsable départemental de la politique immobilière de l'État (RDPIE) sera à compter de l'automne régional.

Dans le Var, le Service Local des Domaines (SLD) et le Pôle d'évaluation domaniale (PED) resteront avec maintien des 2 inspecteurs évaluateurs sur Draguignan.

FO-DGFIP dénonce cette régionalisation qui va forcément induire, à moyen terme, la suppression de poste sur le département.

Les organisations syndicales siégeant Solidaires, FO, Cftc et Cfdt ont voté contre.

4/ TBVS.

Le Tableau de bord de veille social se réduit cette année à peau de chagrin :

5 indicateurs contre 24 l'an dernier.

L'explication est édifiante...

La Direction Générale, n'ayant pas réussi à informatiser ce tableau à temps pour cette année, a demandé un tableau édulcoré aux directions locales

Il est clair que la DG n'a pas de réelle volonté de faire un bilan de la situation dans les services.

Surtout, n'hésitez pas à signaler les incivilités par une fiche car cela fait partie des indicateurs.

5/ question diverse

Concernant le site des Colettes à Draguignan, l'intersyndicale présente, Solidaires, FO, CFTC et CFDT, a demandé formellement au DDFIP du Var de condamner l'accès au couloir du sous-sol du fait de la présence d'amiante.

Les élus : Sylvain Charbonneyre, Fabrice Mosca, et François Caruso

Les suppléants : Sophie Degeilh, Philippe Bernard et Olivier Ryckelynck

Experte : Anne Maurice

FO premier syndicat dans la fonction publique d'Etat

Permanente : Anne MAURICE

Secrétaire Départementale : Sophie DEGEILH

FO DGFIP, LE SYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT.